

## WEBINAIRE

## TRAVAIL

12 JUILLET 2023  
14H – 17H (CET)

Évènement bilingue (français / anglais) avec interprétation simultanée

Inscription obligatoire  
<https://cutt.ly/myM1zaQA>

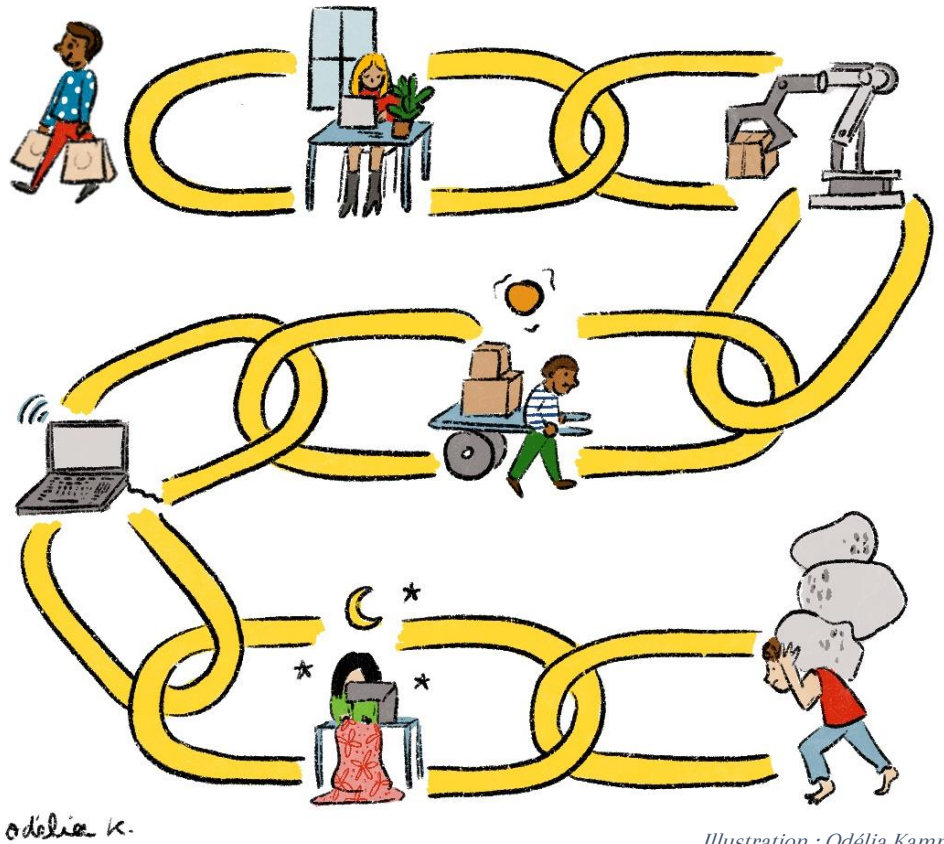


Illustration : Odélie Kammoum

Il s'agit du quinzième webinaire d'une série prévue tout au long de 2023 pour célébrer le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'Association de droit international (ADI).

Ce webinaire discutera du Livre Blanc consacré à L'avenir du droit du travail. Il sera l'occasion d'aborder la fragmentation du champ d'application et des réglementations du droit international du travail, ainsi que de comprendre les défis posés par la mondialisation, la transformation numérique du travail, les migrations et autres.

Le Livre Blanc est disponible ici : <https://www.ilaparis2023.org/livres-blancs/le-travail/>

Présidence : **Adelle Blackett**, Professeure, Université McGill

Introduction : **Sophie Robin-Olivier**, Professeure, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne and **Étienne Pataut**, Professeur, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Oratrices et orateurs

**Sergio Gamonal Contreras**, Professeur, Adolfo Ibáñez Université (UAI), Chili

**Beryl ter Haar**, Professeure et directrice du Centre d'études internationales et européennes en droit du travail (CIELLS), Université de Varsovie, Pologne

**Aukje van Hoek**, Professeure, Amsterdam Université, Pays-Bas

**Anousheh Karvar**, Représentante de la France à l'Organisation internationale du travail

**Tonia Novitz**, Professeure, Université de Bristol, Royaume-Uni

**Ruwan Subasinghe**, Directeur juridique de la Fédération internationale des travailleurs du transport

**Dzodzi Tsikata**, Professeure, School of Oriental and African Studies (SOAS), Université de Londres

**Corinne Vargha**, Directrice du Département des normes internationales du travail à l'Organisation internationale du travail

## Présidence

**Adelle Blackett** est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université McGill. Elle est également titulaire de la Chaire de recherche du Canada (niveau 1) en droit transnational du travail et développement. La professeure Blackett a fondé et dirige le Laboratoire de recherche en droit du travail et développement (LLDRL) à McGill. Sa monographie *Everyday Transgressions - Domestic Workers' Transnational Challenge to International Labor Law* (Cornell University Press, 2019) a reçu le Prix du livre savant 2020 du Conseil canadien de droit international. Ses recherches actuelles portent sur l'esclavage et le droit y compris dans le cadre d'un rapport général pour l'Académie internationale de droit comparé.

Membre des barreaux du Québec et de l'Ontario, la professeure Blackett s'engage activement dans la réforme du droit et la promotion de la justice sociale au Canada et à l'international. Ancienne fonctionnaire de l'Organisation internationale du travail à Genève (OIT), elle a été l'architecte en chef des premières normes internationales complètes de l'OIT offrant des protections et des droits à plus de 60 millions de travailleurs et travailleuses domestiques (convention no. 189 et recommandation no. 201). La professeure Blackett a également été experte de l'OIT pour la réforme du droit du travail en Haïti.



## Introduction



**Sophie Robin-Olivier** est professeure de droit à la Faculté de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) depuis 2011. Avant de rejoindre la Sorbonne, elle a enseigné dans d'autres facultés de droit en France et à l'étranger (Etats-Unis, Japon, Argentine, Italie...). Elle enseigne le droit européen (institutionnel et matériel), le droit comparé, le droit social européen, international et comparé et le droit relatif aux discriminations.

Ses recherches portent principalement sur le droit social international et européen. Elle a publié un « Commentaire article par article sur le droit international et européen du travail », en collaboration avec un groupe de professeurs européens (2018, Nomos) et un *Manuel de droit européen du travail* (2016, Bruylant). Elle est experte en libre circulation des travailleurs pour le réseau d'experts indépendants dans le domaine de la mobilité intra-UE (MoveS) mis en place par la Commission européenne. Sophie Robin-Olivier est membre du comité de rédaction de plusieurs revues juridiques en France et en Belgique, dont la Revue trimestrielle de droit européen, la revue Droit social (Dalloz), la Revue de droit du travail (Dalloz), European Labour Law Journal (Intersentia) et European Journal of Human Rights (Bruylant).

**Étienne Pataut** est professeur de droit à la Faculté de droit de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Il est spécialisé en droit international privé et en droit de l'Union européenne, avec un intérêt particulier pour les questions de droit international et européen du travail sur lesquelles il a écrit divers ouvrages et articles.

Étienne Pataut est co-directeur de la Revue trimestrielle de droit européen, ainsi que vice-président du Comité français de droit international privé et membre français du Groupe européen de droit international privé (GEDIP).



## Oratrices et orateurs



**Sergio Gamonal Contreras** est titulaire d'une licence en droit et sciences sociales de la Faculté de droit de l'Université du Chili. Il est professeur de droit du travail et directeur académique du master de droit du travail et sécurité sociale à la Faculté de droit de l'Université Adolfo Ibáñez (UAI) au Chili. Le professeur Gamonal Contreras a été conseiller juridique du Sénat chilien (1991-2005). Il a également publié dix-huit livres relatifs au droit du travail au Chili, en Uruguay, au Brésil et aux États-Unis et plus d'une centaine d'articles dans plusieurs revues juridiques.

Il a reçu le prix du meilleur livre 2019, catégorie Simón Bolívar, du Colegio de Abogados y Abogadas de Puerto Rico, pour le livre *Principled Labor Law* (New York, OUP, 2019). Il a reçu le Best Teacher Award 2009, 2014 et 2016 de la Faculté de droit de l'UAI et le Best Teacher Award 2010, 2015 et 2016 dans le Master en droit du travail et sécurité sociale (MDLS-UAI). Il est membre du comité scientifique de la Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale, COMPTRESEC. Il est également membre du comité de rédaction de la revue *Latin American Legal Studies*, UAI.

Ses intérêts de recherche comprennent les fondements théoriques du droit du travail, de la négociation collective et des droits de la personne au travail.

**Beryl ter Haar** est professeure et directrice du Center for International and European Labour Law Studies (CIELLS) à l'Université de Varsovie, en Pologne et professeure de droit européen et comparé du travail à l'Université de Groningue, aux Pays-Bas. Elle est titulaire d'un doctorat de l'Université de Leiden. Ter Haar a coordonné des programmes de master en droit international et européen du travail (Amsterdam et Leiden). Ses recherches portent sur les nouveaux développements du droit du travail international et européen, y compris les formes de nouvelle gouvernance et de réglementation privée transnationale, ainsi que sur l'évolution du monde du travail due à la numérisation, au changement climatique, aux pénuries de ressources et aux changements de paradigme économique. Ses recherches sont publiées dans de nombreuses revues néerlandaises, polonaises et internationales. Avec Janice Bellace, ter Haar est éditrice du *Research Handbook on Labour, Business and Human Rights Law* (EE 2019) et avec Attila Kun du livre *EU Collective Labour Law* (EE 2021). Ter Haar est co-titulaire du prix Marco Biagi 2011 et elle détient le prix Levenbach 2013 pour la meilleure publication internationale en droit du travail écrite par un chercheur néerlandais. Elle a participé au prestigieux Stanford/Harvard Faculty Forum (2010). Elle est co-initiatrice du populaire concours Hugo Sinzheimer Moot Court sur le droit du travail européen et international.



**Aukje van Hoek** est professeure de droit international privé et de procédure civile à l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas). De 2008 à 2022, elle a été juge honoraire à la cour d'appel de Den Bosch, où elle a siégé sur des affaires d'emploi. De 2004 à 2009, elle a été membre du comité permanent néerlandais de droit international privé, un organe consultatif officiel du gouvernement néerlandais. Elle a publié de nombreux articles sur la réglementation de l'emploi transfrontalier et a conseillé les partenaires sociaux (nationaux et européens) et les institutions gouvernementales sur les règles existantes et les améliorations possibles de celles-ci.

**Anousheh Karvar** est née en 1961, elle est actuellement déléguée du gouvernement français auprès de l'Organisation internationale du travail et au G7-G20 pour les politiques du travail, de l'emploi et de la protection sociale. Elle préside, depuis juin 2019, le Partenariat mondial contre le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains et l'esclavage moderne (Alliance 8.7).

Elle a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur par le président de la République française en juillet 2021.

Elle a été directrice adjointe du cabinet du ministre du travail (2016-2017) et conseillère du président du Parlement français, chargée des politiques sociales (2017-2018).

En 2012, elle rejoint l'Inspection générale des affaires sociales où elle est nommée chef de la section Travail et emploi (2012-2015).

Elle est titulaire d'un doctorat en histoire et sociologie des sciences de l'Université de Paris – Denis Diderot et de l'École Polytechnique.



**Tonia Novitz** est professeure de droit du travail à la faculté de droit de l'Université de Bristol au Royaume-Uni. Diplômée de l'Université de Canterbury (Christchurch, Nouvelle-Zélande) et du Balliol College d'Oxford, elle a obtenu des bourses à l'Institut international d'études sociales (Genève), à l'Institut universitaire européen (Florence), à l'Université de Melbourne et à l'Université d'Auckland. Elle est actuellement présidente du comité directeur de l'International Labour Law Research Network (LLRN), représentante du Royaume-Uni au conseil consultatif de l'International Lawyers Assisting Workers (ILAW) et vice-présidente de l'Institute of Employment Rights du Royaume-Uni. Elle a été codirectrice fondatrice du Bristol Centre for Law at Work. Ses intérêts de recherche englobent les droits collectifs du travail, le commerce international et européen, la soutenabilité et les migrations. Ses publications ont été citées à la Cour suprême du Canada et à la Cour suprême du Royaume-Uni. Récemment, elle a écrit sur la relation entre le développement durable et les normes du travail dans la « gig economy », ainsi que sur l'applicabilité des normes de développement durable contenues dans les accords de libre-échange de l'UE.

**Ruwan Subasinghe** est Directeur juridique de la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), une organisation syndicale mondiale représentant plus de 18,5 millions de travailleurs dans 147 pays. Il est spécialisé en droit du travail, droits de l'homme et droit international. Ruwan représente l'ITF auprès d'organismes externes, notamment l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il est fréquemment appelé en tant qu'expert du droit international du travail et donne des conférences au Centre international de formation de l'OIT. Ruwan siège au conseil consultatif de l'International Lawyers Helping Workers Network (ILAW) et du Global Labour Institute de l'Université Cornell. Il est également membre du conseil d'administration de l'Ethical Trading Initiative (ETI). Avant de rejoindre l'ITF, Ruwan a exercé dans un cabinet d'avocats international basé à Londres. Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université de Durham et d'un master en relations industrielles de la London School of Economics and Political Science.





**Dzodzi Tsikata** est professeure de Development Studies à la School of Oriental and African Studies (SOAS) de l'Université de Londres et directrice sortante de l'Institut d'études africaines (IAS) de l'Université du Ghana. Au cours des trente dernières années, ses recherches ont porté sur les relations de travail des économies informelles agraires et urbaines et sur les trajectoires des régimes de politique sociale africains. Ses publications récentes incluent : « How Global Norms and Standards Work in Sub-National Spaces: A View of the Coalface of Contract Farming in Ghana » in Jha, P., Yeros, P., Chambati, W. et Mazwi, F. (eds), *Farming and Working under Contract: Peasants and Workers in Global Agricultural Value Systems*, Tulika Books, New Delhi, 2022; Tsikata, D. & Eweh, P., « Does Formalisation Improve Women's Work Conditions? A Review of the Regulatory Regime for Contract Framing and Domestic Trade in Ghana », in Ghosh, J., *Informal Women Workers in the Global South: Policies and Practices for the Formalisation of Women's Employment in Developing Economies*, Londres & New York: Routledge, Taylor and Francis Group, 2021, pp. 88-136; et Darkwah, A., Tsikata, D., « Home-based work and homework in Ghana: An exploration », Document de travail 22 du BIT (Genève 2021, OIT). Elle est également chercheuse principale d'un projet panafricain de recherche, de réseautage et de plaidoyer : Gender Equitable and Transformative Social Policy for Post-COVID-19 Africa (GETSPA). Elle est également secrétaire du comité exécutif d'IDEAS et membre du Agrarian South Network.

**Corinne Vargha** a rejoint l'OIT en 1988 et a occupé divers postes juridiques sur le terrain et au siège. Tout au long de ces années, elle a animé un certain nombre de discussions tripartites nationales sur les réformes du droit du travail et a fourni des conseils techniques sur le droit du travail comparé et les normes internationales du travail aux gouvernements, aux décideurs politiques et aux dirigeants syndicaux et patronaux. Elle possède également une vaste expérience dans l'accompagnement des États Parties à la Déclaration de l'OIT de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail qui s'engagent à mettre en place des droits allant au-delà des réglementations prévues par le texte.

Avant d'avoir été nommée directrice du Département des normes internationales du travail au 1<sup>er</sup> juillet 2015, elle a été chef du service des Principes et droits fondamentaux au travail (2014-2015) et chef de l'Unité droit du travail et de la réforme du Département de la gouvernance et du tripartisme de l'OIT (2005-2013).

